

**LES URGENCES**

**SAMU** : composer le 15.  
**POMPIERS** : secours 18 (appels non urgents, Centre des sapeurs-pompiers — CSP, 03.89.30.19.00).

**Commissariat de police** : secours 17 (appels non urgents, 03.89.29.47.00).

**Centre antipoison** : Strasbourg, 03.88.37.37.37.

**Médecin de garde** : pour les urgences de nuit, composer le 15.

**Chirurgiens-dentistes de garde** : le dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h, composer le 15.

**Vétérinaire de garde** : 03.89.27.18.85. (répondeur 24h/24)

**LES HÔPITAUX**

**Astreinte pour les urgences externes de chirurgie vasculaire** : hôpitaux civils, 03.89.12.45.26, de 18 h 30 à 8 h 30 (en dehors des heures ouvrables).

**LES PHARMACIES**

**Le service de garde** est assuré à partir de 9 h jusqu'au lendemain 9 h pour les ordonnances urgentes. À partir de 22 h, se présenter au Commissariat de police (pour Colmar et Guebwiller) qui préviendra le pharmacien de garde, ou appeler la gendarmerie (17) qui indiquera la pharmacie de garde. Le pharmacien de garde est indiqué sur la porte de toutes les pharmacies. On peut aussi appeler le 3237 (0,34 cts la minute d'un téléphone fixe). <http://www.pharma68.fr>

**LA SOLIDARITÉ**

**Aide aux victimes** : association Espoir, écoute, médiation en cas de vol, d'agression, de conflit (78, avenue de la République), 03.89.41.50.93 : à la **Maison de justice et du droit** (11a, avenue de Rome), les mardis de 13 h 30 à 16 h, 03.89.80.11.67.

**Sida** : CDAG (Centre de dépistage anonyme et gratuit) hôpital Pasteur, dermatologie, 03.89.80.44.65.

**Toxicomanie** : centre spécialisé de soins « Argile » (15, rue de Peyerimhoff), 03.89.24.94.71, lundi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 18 h, mardi de 10 h 30 à 12 h 30, mercredi de 14 h à 17 h, jeudi de 10 h 30 à 12 h 30, vendredi de 14 h à 17 h.

**SOS-Ami Haut-Rhin**

03.89.33.44.00.  
Suicide : Sépia (écoute prévention auprès des adolescents), 03.89.20.30.90.

**Loisirs****Bibliothèques**

**Bibliothèque municipale** : (1, place des Martyrs), 03.89.24.48.18, de 9 h à 12 h et de 14h30 à 18h30. Musique et cinéma, salle des catalogues, bibliothèque des jeunes et salle de prêt adultes : de 9 h à 12 h et de 14h30 à 18h30.

**Europe** : (8, rue de Varsovie), 03.89.79.60.44, de 14h30 à 18h30. **Jeudi 10 novembre : fermée.**

**Grillenbreit** : (7, rue de la Lauch), 03.89.23.50.33, de 14h30 à 18h30.

**Bel'Flore** : (1, rue de Riquewih), de 14h30 à 18h30.

**Biblio-vidéothèque de l'Office municipal des sports** : (1, rue des Tisserands), de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

**Piscines**

**Aqualia** : (rue du Pigeon), de 8 h à 13h45 et de 14h15 à 21h.

**Saunas/solariums** : de 9 h à 13h45 et de 14h15 à 21h (matin femmes/am hommes).

**Bains douches** : de 9 h à 12 h et de 14h15 à 17 h.

**Stade nautique** : (rue Schuman), de 11h20 à 13h45.

**Patinoire**

**Patinoire** : (15, rue Robert-Schuman) : de 20h30 à 23h (location des patins gratuite).

**Tourisme**

**Office du tourisme** : (32 cour Sainte-Anne), 03.89.20.68.92 : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

**Commerce****Marchés**

**Halle du marché couvert** : de 7 h à 18 h. **Rue de la Montagne Verte** (et des Vignerons) : de 8 h à 12 h 30. **Places de la Cathédrale et des Dominicains** : journée.

# Initiatives « Aider, c'est donner du temps »

**Musicien et artiste, Nicolas Husser n'est pas avare de son temps. Il a décidé d'en donner aux autres, pour essayer de les aider. Il s'inspire du... colibri.**

Nicolas Husser, 41 ans, est professeur de musique au collège Victor Hugo de Colmar. Il est directeur de chorales. Il est père de trois enfants. Son métier est d'enseigner la musique mais il souhaite en plus donner un peu de son temps pour les autres à travers la musique et la peinture.

**L'art pour les démunis**

Nicolas Husser enseigne depuis 17 ans la musique et a eu l'occasion de le faire dans différents établissements tels que l'École de Musique de Wasselonne ou l'Université de Strasbourg. Il a créé une petite entreprise nommée « Colouma » (outre la référence au colibri -lire ci-dessous- c'est une composition à partir des prénoms de ses enfants), active depuis juillet 2011 et qui se trouve être « un concept visant à faire valoir les arts pour les plus démunis », explique Nicolas Husser.

## L'exemple du petit colibri

Le nom de « Colouma » est inspiré d'une légende amérindienne qui met en scène un colibri. L'histoire raconte qu'en un temps très ancien, un immense incendie ravagea la jungle. Les animaux pris de peur fuyaient sans qu'aucun ne fasse quelque chose, sauf le petit colibri. Le colibri sans relâche faisait des allers-retours entre la rivière et l'incendie, apportant à chaque fois dans son bec une minuscule goutte d'eau. Parmi les autres animaux qui l'observaient, un toucan à l'énorme bec finit par l'interpeller : « Tu es fou, colibri, tu vois bien que cela ne sert à rien. Tu ne prétends tout de même pas éteindre l'incendie à toi tout seul ! ». Le colibri répondit : « Oh, je sais bien qu'à moi tout seul je ne fais pas grand-chose, mais moi au moins, je fais ma part... ». « L'histoire résume ma façon de penser et d'agir », relève Nicolas Husser : « Mon souhait est de rééquilibrer la balance des inégalités ».



Nicolas Husser, professeur de musique, musicien, peintre, a créé la structure Colouma pour venir en aide aux autres. Photo F.B.

Aider, pour lui, se définit par « donner de son temps ».

Il pratique, depuis toujours, la

peinture en autodidacte (huile, aquarelles, acryliques... mais il joue aussi du piano ainsi que de l'orgue, apprentissage mené tout au long de son parcours scolaire.

Il ne vise pas forcément loin. « Tout dépendra de ce que je récolte », affirme-t-il. Ce qu'il récoltera, il le destine à des organismes communautaires : parrainage d'enfants, action contre la faim, etc. « Par exemple, en récoltant 2000 € il sera possible de parrainer un enfant à vie. Ou avec cinq euros, d'acheter un kit d'accouchement pour une femme du Sri Lanka. »

Nicolas Husser souhaite aider son prochain et pour cela, peu importe qui se trouve en face de lui. Il a décidé de passer à l'action « car face à la diminution du pou-

**Dates**

- 1970 : naissance de Nicolas Husser à Haguenau.
- 1988 : il commence ses études de musicologie à l'université de Strasbourg et apprend à jouer de l'orgue avec Pierre Vidal.
- 1994 : il devient professeur de musique. Il exerce aujourd'hui au collège Victor Hugo à Colmar.
- 1996 : naissance de sa fille aînée et, suite à une mutation, arrivée en Savoie où il restera huit ans.
- 25 septembre 2011 : baptême de son action avec son premier concert et première exposition de toiles à l'église de Gunsbach.

voir d'achat et aux dérèglements climatiques, les dons pécuniaires envers les défavorisés demeurent insuffisants », dit-il.

**D'autres concerts**

Son premier concert de musique (piano et orgue) avec l'exposition de ses premières toiles s'est déroulé à l'église de Gunsbach la fin septembre.

Ses projets sont de se renseigner auprès des galeries qui exposent des toiles, des photos, afin de leur proposer d'apposer le label « Pour Colouma » sur leurs toiles. Il s'agit pour lui de nouer également un contact avec les artistes. Il prévoit aussi de réaliser un livre de cuisine avec des recettes de pâtisseries alsaciennes et végétaliennes, sans œuf, sans lait, sans viande, pour l'année prochaine. Il espère aussi réorganiser d'autres concerts et d'autres expositions avec d'autres artistes, amateurs ou professionnels, qui viendraient le rejoindre dans cette action, histoire de donner un coup de main au colibri.

**Fadila Bouafia**

■ **SE RENSEIGNER** Nicolas Husser, Colouma, Tél. 06.29.66.68.85, e-mail : colouma@colouma.fr ; site internet : www.colouma.fr

# Solidarité Une tonne de pommes de terre pour La Manne alimentaire



Le Kiwanis club Bartholdi a offert 1000 kg de pommes de terre à La Manne. Photo Hervé Kielwasser

Le Kiwanis club Bartholdi a offert hier soir une tonne de pommes de terre à La Manne alimentaire de la rue d'Agén à Colmar. Dans son discours, la présidente de l'association Thérèse Zwickert, a salué le travail de la manne en faveur des plus défavorisés et des enfants. « Notre devise est "servir les enfants du monde". Aujourd'hui, le monde, c'est la proximité. C'est Colmar », a noté la kiwanienne.

Le don a ravi le président fondateur de La Manne Hubert Philipp.

« Avec l'hiver qui arrive, vos actions vont s'intensifier », a ajouté Thérèse Zwickert venue avec quelques-unes des membres de son association.

À noter que les pommes de terre offertes viennent de la région, de Herrlisheim, du producteur Patrick Bendele.

**Services****Déchetteries**

**Ladhof** à Colmar (170a, rue du Ladhof), 03.89.23.65.30 : de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

**Europe** à Logelbach (9, rue des Champs), 03.89.27.50.93 : de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

**L'III** à Horbourg-Wihr : de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

**Dépannages**

**Urgence gaz** : 0811.45.42.96.  
**Urgence électricité** : 03.89.23.99.77. **Eau** : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, 03.89.22.94.50.  
**Urgences (24 heures/24)** 0820.320.332.

**Aides juridiques**

**Avocats** : Consultations gratuites les mercredis et vendredis de 14 h à 16 h au tribunal de grande instance (salle n° 1).

**Aide aux victimes** : de 8 h 30 à 11 h 30 à Espoir (78, avenue de la République), 03.89.41.50.93.

**Délégués du Défenseur des droits** — **Mission médiation** : Daniel Herment, préfecture du Haut-Rhin — Colmar, 03.89.29.21.12 (sur rendez-vous), de 13 h à 15 h.

**À la Maison de la justice et du droit de Colmar et du Centre Alsace** : (11 A, avenue de Rome), 03.89.80.11.67. Du lundi au jeudi : conciliateurs de justice sur rendez-vous ; les lundis et jeudis de 14 h à 16 h : avocat sans rendez-vous, les mercredis et vendredis de 14 h à 16 h au Tribunal de grande instance (salle n° 1) : avocat sans rendez-vous ; les mardis de 8 h 30 à 11 h 30 : délégué du médiateur de la République, sur rendez-vous ; les mardis de 13 h 30 à 16 h : aide aux victimes sur rendez-vous.

**Adil 68** — **Infos et conseils gratuits sur le logement** : (31 rue Clemenceau), 03.89.21.75.35. Sur rendez-vous et par téléphone du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h (ouvert jusqu'à 17 h le vendredi). Fermé le jeudi matin. [www.adil.org/68](http://www.adil.org/68)

**Emploi**

**Pôle emploi** : (54, avenue de la République), 03.89.20.80.70, agence Pasteur (4, rue de Guebwiller), 3949.

**Manne emploi** : (14a, rue Henry-Wilhelm), 03.89.24.96.84.

**Social**

**Caisse d'allocations familiales** : (13, rue de Guebwiller), 03.89.24.22.34.

**Caisse primaire d'assurance-maladie** : (19, boulevard du Champ-de-Mars), 3646.

**URSAFF** : (13, rue de Guebwiller), 03.89.41.61.52.

**Seniors**

**APA/FE 68** : soutien à domicile (197, avenue d'Alsace), 03.89.23.47.11.

**APA Escapades** — **Accueil de jour** : résidence de l'Ange (3, rue du Triangle), 03.89.24.12.23.

**Espace Bel Âge** : (14, rue Berthe-Molly), 03.89.23.23.02.

**ALMA Alsace** : Allô maltraitance personnes âgées à Mulhouse, 03.89.43.40.80. Permanences téléphoniques locales les mardis de 14 h à 17 h et les vendredis de 9 h à 12 h.

**L'équipe****L'ALSACE COLMAR**

1 route de Rouffach  
68002 Colmar Cedex.  
Tél. : 09.69.32.80.31\*  
Fax : 03.89.29.05.43.  
Fax rédaction : 03.89.23.93.78.  
Site internet : www.lalsace.fr  
E-mail : redaction-CO@lalsace.fr  
Virgin Radio Colmar : 96.5.  
Service relations lecteurs : 09.69.32.80.31\*  
Publicité : 03.89.41.98.98.  
Agence : lundi de 9 h à 11 h et de 14 h à 18 h ; mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.  
Chef d'agence : Patrice Barrère.  
Adjoint : Pierre Maenner.  
Responsable desk : E. Bloch.  
Journalistes : P. Braxmaier, I. Glorifet, H. Himburg, N. Jaeg-Layer, J.D. Kientz, H. Kielwasser, Th. Lemoine, Th. Martel, V. Meyer-Wirckel, M.-C. Salber, J.-F. Surdey, Cl. Tonnot, A. Vouaux, A. Woelnl.  
Secrétaires : Muriel Meyer, Jennifer Polednik.  
Abonnement : Annabelle Caldaini (06.67.60.55.85), Cindy Maurer (06.32.24.77.68), Yannick Lounnas (06.63.57.07.83).  
(\* Appel non surtaxé.)

**Rendez-vous****Théâtre alsacien à Saint-Léon**

Le comité des fêtes de la paroisse Saint-Léon propose comme chaque année la représentation d'une

pièce de théâtre en dialecte dans la grande salle située au sous-sol de l'église, rue d'Ostheim à Colmar. La troupe de la section théâtrale de Sundhoffen a nouveau retenue viendra interpréter une

pièce en trois actes d'Annyse Metzger intitulée « D'Madame le maire esch maire » le dimanche 27 novembre à 14 h 30.

Quelques heures de gaité et de bonne humeur que les amateurs

de théâtre dialectal ne voudront pas manquer. La réservation des places numérotées pourra se faire par téléphone au 03.89.41.57.58 ou au 06.82.84.57.86 du 14 au 18 novembre entre 10 h et 12 h et de 18 h et 21 h.